

SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

DES CONSTATS QUI APPELLENT DES MOYENS !

Un groupe de travail de la Formation spécialisée s'est tenu le 8 octobre sous la présidence de Jean-Christophe Mauboussin, sous-directeur de SRH3.

A l'ordre du jour l'examen des rapports d'activités 2025 des acteurs de prévention :

- Rapport de la médecine de prévention ;
- Rapport du pôle ergonomie ;
- Rapport du service social ;
- Rapport de l'Inspection Santé et Sécurité au Travail (ISST).

Ces rapports confirment l'importance de leur action, mais mettent également en évidence des besoins persistants en matière de moyens, d'effectifs et de prévention.

Médecine de prévention : une couverture médicale encore insuffisante

En 2025, 50 741 visites ont été réalisées par les équipes pluridisciplinaires. Pourtant, au 1er décembre, 12 départements ou collectivités restaient sans médecin du travail et 5 connaissaient une couverture médicale insuffisante. Le rapport fait également ressortir comme principales contraintes professionnelles des agents, la charge de travail, la pression temporelle et la complexité des missions.

Pour **FO Finances**, ces chiffres montrent l'urgence de renforcer la médecine de prévention. L'accès à un médecin du travail doit être garanti à tous les agents et la prévention des risques psychosociaux et de la désinsertion professionnelle doit disposer de moyens suffisants.

FO Finances revendique le renforcement des effectifs de médecins du travail et des équipes pluridisciplinaires, avec l'objectif d'une présence médicale suffisante dans chaque département, afin de garantir une véritable politique de prévention.

Pôle ergonomie : intervenir au plus près du travail réel

Le pôle ergonomie intervient notamment dans les projets immobiliers, les aménagements des espaces de travail, les évolutions organisationnelles et les nouveaux outils. En 2025, ses interventions ont principalement concerné les projets d'aménagement des espaces de travail. Le rapport souligne l'intérêt d'associer les agents et d'analyser les usages réels pour construire des solutions adaptées.

Pour **FO Finances**, l'ergonomie doit intervenir en amont des projets, et non une fois les

décisions prises. Les conditions de travail doivent être intégrées dès la conception des réorganisations et des nouveaux espaces.

FO Finances revendique une association systématique des ergonomes et des représentants du personnel dès le début des projets, ainsi qu'un véritable suivi des préconisations afin que celles-ci soient effectivement mises en œuvre.

Service social : accompagner les agents dans un contexte de plus en plus complexe

Le service social demeure fortement sollicité. En 2025, les problématiques liées aux conditions de travail ont concerné 1 016 personnes dans le domaine professionnel. Le rapport souligne également les difficultés liées à certaines vacances de postes et la nécessité de garantir la continuité de l'accompagnement des agents, notamment dans les situations les plus urgentes.

Pour **FO Finances**, le service social joue un rôle essentiel auprès des agents confrontés aux difficultés professionnelles, personnelles ou sociales. La persistance de vacances de postes fragilise cependant cette mission.

FO Finances revendique l'arrêt des suppressions de postes, le pourvoi des postes vacants et le renforcement des effectifs du service social afin de garantir un accompagnement de proximité, accessible à tous les agents et dans des délais adaptés aux situations rencontrées.

ISST : une prévention à renforcer au plus près du terrain

En 2025, les ISST ont réalisé 311 visites concernant 11 354 agents, donnant lieu à 4 610 constatations. Le rapport met notamment en évidence les enjeux liés aux transformations des organisations de travail, aux risques psychosociaux, aux conditions matérielles de travail et aux fortes chaleurs.

Pour **FO Finances**, ces constats confirment la nécessité d'une prévention fondée sur le travail réel, l'anticipation des risques et l'association des agents. Le suivi des recommandations des ISST doit également être pleinement intégré au dialogue social.

FO Finances revendique le renforcement des moyens consacrés à l'ISST et aux acteurs de prévention.

Ces quatre rapports montrent la complémentarité indispensable des acteurs de prévention et dressent un tableau précis et peu reluisant de la situation du Ministère en matière de SSCT : de nombreux agents sont en difficulté ou en souffrance ! Les causes sont connues : dégradation des conditions de travail, perte de sens dans les missions, réorganisations incessantes, baisse des effectifs, ...

Pourtant, l'administration ne se saisit pas pleinement de ces constats pour progresser.

Pour **FO Finances, les acteurs de prévention doivent avoir les moyens d'agir avec des moyens humains et budgétaires à la hauteur des enjeux.**

Renforcer les équipes, agir sur les causes des risques professionnels, anticiper les transformations et associer pleinement les représentants du personnel : c'est la condition d'une véritable politique de prévention au ministère.



**FIERS DE NOS MISSIONS,
EXIGEANTS SUR NOS DROITS !**



fo.finances@orange.fr



FINANCESFO.FR